



## Communiqué de presse

Paris, le 3 juin

### Une vision stratégique pour la croisière sur la Seine

*Dans le cadre du contrat de plan interrégional dédié à la vallée de la Seine, le développement des croisières fluviales et maritimes est un des axes de travail retenus par l'Etat et les régions. Pour consolider le mouvement spontané constaté depuis quelques années et en tirer pour l'économie locale un bénéfice accru, il a été décidé de définir un schéma de développement de la croisière fluviale. Sa préparation en a été confiée à HAROPA et Voies navigable de France (VNF).*

*La phase de concertation, associant largement partenaires publics et privés a été conclue, le jeudi 10 mai, par une réunion de l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels du tourisme fluvial à Rouen pour partager le schéma de développement de l'activité de la croisière fluviale avec hébergement, activité en plein essor sur la Seine (+70% sur les 5 dernières années).*

Cette rencontre, qui a rassemblé une centaine de personnes à Rouen, était présidée par le Préfet François Philizot, délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine, en présence de Régine Bréhier, directrice générale de HAROPA - Ports de Paris, de Nicolas Occis, directeur général de HAROPA-Port de Rouen, d'Antoine Berbain, directeur général du GIE HAROPA et d'Alain Monteil, directeur territorial Bassin de la Seine de VNF.

### Renforcer le réseau d'escales et les services sur la Seine

**Le plan d'actions est le fruit d'un travail concerté**, piloté par HAROPA et VNF, avec l'ensemble des parties prenantes – collectivités, gestionnaires de ports maritimes et fluviaux, opérateurs touristiques, compagnies de croisière,...- afin d'élaborer une stratégie commune d'aménagement d'escales et de services sur l'ensemble de l'itinéraire Paris – le Havre. Pour le préfet François Philizot, « La Vallée de la Seine, de Paris au Havre en passant par Rouen, forme un ensemble exceptionnel à l'échelle européenne, historiquement, économiquement, culturellement ».

**Le schéma vise à répondre à plusieurs enjeux** : accompagner le développement de la filière croisière pour les 10 prochaines années de Paris au Havre, empêcher la saturation de certaines escales, anticiper l'arrivée de nouveaux bateaux de 125m et 135m sur la Seine, moderniser les escales existantes et offrir des services à quais (eau, électricité...) par des bornes standardisées.

Dans une vision partagée de ce développement, le projet intègre les attentes des collectivités afin d'optimiser les retombées économiques locales et limiter l'impact environnemental des escales (sites équipés de bornes électriques, tri sélectif de déchets).

« La Vallée de la Seine est un territoire structuré par le fleuve, caractérisé par une ville-monde et des métropoles régionales, fleuve qui constitue un lien naturel jusqu'à la mer. Mais l'appartenance à un territoire ne se décrète pas: elle se construit. Elle naît d'une ambition collective, qui repose sur une démarche politique partagée », précise le préfet François Philizot.

Actuellement, la Seine entre Paris et Le Havre offre un réseau de 23 escales et 46 places pour l'accueil des paquebots fluviaux. **Le projet présenté par HAROPA et VNF préconise à court terme la création de trois nouvelles escales à Mantes la Jolie (78), la Roche-Guyon (95) et Vernon (27)** . L'ensemble de

ces nouveaux équipements et services représente environ **12 millions d'euros d'investissements** relevant de la sphère publique.

### Accompagner la croissance de l'activité croisière

La « croisière fluviale avec hébergement » permet la découverte par le fleuve, sur plusieurs jours consécutifs, d'une ou plusieurs régions réputées pour leurs attraits touristiques à bord d'un paquebot fluvial offrant des services hôteliers et de restauration.

Sur la Seine, cette activité connaît ces dernières années une croissance soutenue. **Le nombre de paquebots en exploitation a plus que doublé entre 2011 et 2016 et de nouvelles unités sont attendues pour les prochaines saisons.** En 2016, 18 paquebots fluviaux, dont une majorité de 110 m de long ont accueilli 80 000 passagers. L'offre se renforce également avec l'arrivée de paquebots de taille supérieure aux standards actuels (110m) et en 2017, un paquebot de 125 m et un quatrième bateau de 135 m sont en exploitation sur la Seine.

Le schéma a pris comme hypothèse la mise en service d'une dizaine d'unités supplémentaires et l'augmentation de leur taille moyenne, ce qui laisse augurer une poursuite de la croissance rapide du flux de passagers. Après la Seine aval, la démarche sera étendue sur la Seine en amont de Paris et sur l'Oise, où l'activité est également en train de se développer, en particulier entre Paris et Saint-Mammès (77) et à partir de Compiègne.

En savoir plus sur ce schéma sur la WEBTV : <http://webtv.haropaports.com>

#### **Chiffres clés 2017 sur l'activité croisière**

Paris – Le Havre : 346 km de réseau navigable  
23 escales actuelles / 26 escales à court terme  
46 places actuelles / 52 places offertes à court terme  
13 compagnies de croisière / 18 paquebots fluviaux  
130 millions de retombées économiques

De nombreux sites d'intérêt touristique majeurs : Giverny, Chateau-Gaillard, château de Versailles, la route des Abbayes, les hauts-lieux de l'impressionnisme...

#### À PROPOS DE HAROPA

*HAROPA, 5<sup>e</sup> ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Il est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 700 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Partenaire de près de 10 ports normands et franciliens, ce hub à « guichet unique » constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial annuel de plus de 120 millions de tonnes et ses activités représentent environ 160 000 emplois. [www.haropaports.com](http://www.haropaports.com)*

#### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

*Etablissement public administratif du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, VNF exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial). Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau. [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)*

#### CONTACT PRESSE

##### **HAROPA**

Nicolas Boudet : 01 40 58 29 81 / [nicolas.boudet@haropaports.com](mailto:nicolas.boudet@haropaports.com)

##### **VNF - Voies navigables de France** Direction Bassin de la Seine

Corinne Spiner – 01 83 94 44 27 ou 06 23 02 09 35 / [corinne.spiner@vnf.fr](mailto:corinne.spiner@vnf.fr)